

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM TOULOUSE MINIMES, 171 AVENUE DES MINIMES 31200 TOULOUSE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Monsieur Arnaud LOPEZ, représentant de la société 2L AMENAGEMENT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 42 CHEMIN DE LOUMATEL 31750 ESCALQUENS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur Arnaud LOPEZ	250	2 500 €
Monsieur Romain LAROCHE	250	2 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 septembre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel

Toulouse Minimes

171, avenue des Minimes

31200 TOULOUSE

Tél 05 61 22 06 00

M. SÉCRÉTAIRE
Toulouse

